

Aide-mémoire sur les partis politiques

Vous allez rencontrer votre député pour lui parler d'éducation à la petite enfance? Histoire de vous aider dans votre préparation, voici quelques indications générales sur les positions adoptées par les différents partis!

Parti libéral (PLQ) :

- Actuellement : parti au pouvoir avec une majorité des sièges à l'Assemblée nationale.
- **En faveur des garderies commerciales non subventionnées** (i.e. subventionnées par les crédits d'impôts aux parents).
- A récemment démontré un peu d'ouverture envers l'éducation à la petite enfance. Exemple : le ministre de la Famille, Sébastien Proulx, a également été nommé ministre de l'Éducation. Celui-ci a mené à l'automne 2016 des consultations sur la réussite éducative en incluant la petite enfance dans les réflexions.



Parti québécois (PQ) :

- Actuellement : opposition officielle.
- Parti à l'origine de la politique familiale et de la création des CPE. **En faveur des CPE** et du programme de places subventionnées à **contribution réduite universelle** pour les parents.
- Le chef, Jean-François Lisée, a récemment réitéré l'importance qu'il accorde aux CPE; mention dans son discours de victoire à la course à la chefferie à l'automne 2016.



Coalition Avenir Québec (CAQ) :

- Actuellement : deuxième opposition officielle.
- **Indifférent à la distinction CPE – garderies commerciales non subventionnées.**
- **En faveur de l'abolition de la taxe famille**, car il prône une diminution des impôts pour la classe moyenne.



Québec solidaire (QS) :

- Actuellement : 2 députés siégeant à l'Assemblée nationale (Amir Khadir et Manon Massé).
- **En faveur des CPE** et du programme de places subventionnées à **contribution réduite universelle** pour les parents.
- Partenaires constants et fidèles du réseau dans ses mobilisations.

